



Argenteuil, mercredi 1^{er} novembre 2017

Objet : Prières de rue à Clichy

Copies : Préfet d'Ile-de-France, Ministre de l'Intérieur, Premier Ministre, Maire de Clichy-la-Garenne

Monsieur le Préfet,

J'attire votre attention sur le trouble à l'ordre public récurrent que constituent les prières de rue, organisées depuis le 25 mars 2017 à Clichy-la-Garenne (92).

Organisées dans la plus grande illégalité, ces manifestations constituent une occupation illégale de l'espace public. On peut y entendre des propos appelant à la violence, ou au meurtre, qui ont été largement relayés sur les réseaux sociaux, sans qu'aucune mesure de répression ne soit prise à l'encontre des organisateurs, soutenus depuis le début par le CCIF, organisme plus que sulfureux.

Les revendications de ce groupuscule intégriste sont, par ailleurs, contraires aux principes mêmes de notre République. Il ne saurait être question de leur fournir un lieu de culte, conformément à l'article 2 de la loi de 1905 qui prévoit que : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».

Aussi, je vous remercie de bien vouloir faire appliquer la loi, plutôt que de missionner des troupes de police pour protéger les contrevenants.

Par ailleurs, je vous informe que nous organisons, ce vendredi, à 13h30, une contre-manifestation républicaine pour réaffirmer notre attachement à la République et à la laïcité, que ces groupuscules remettent en question par chacune de leur manifestation, avec le soutien d'élus locaux de l'opposition.

Il nous paraît donc de votre responsabilité d'intervenir afin de d'éviter toute confusion des genres et de préserver la République Laïque.


Laurence Taillade
Présidente

Monsieur Pierre SOUBELET
Préfet des Hauts de Seine
Préfecture des Hauts de Seine
167 avenue Joliot-Curie
92013 NANTERRE cedex

Forces-Laiques
Le parti républicain laïque
Espace Nelson Mandela - 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL
www.forces-laiques.fr